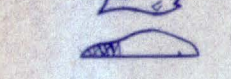


PROLONGEMENT DE LA ROUTE 138 entre HAVRE SAINT-PIERRE ET LA RIVIÈRE JOACHIM (copie 0138-12-11-B)

LOCALISATION DES PRINCIPAUX IMPACTS ET MITIGATIONS

ASPECTS BIOPHYSIQUES

IMPACT:



Erosion

- risque élevé d'érosion dû aux travaux de construction et atteinte à la qualité des écosystèmes aquatiques et terrestres

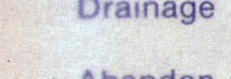
Drainage

- interférence de la route sur le drainage des tourbières

Abandon

- SOL IMPROPRE À LA RÉGÉNÉRATION

MITIGATION:



P.R.1. période de restriction pour les travaux affectant le cours d'eau entre le 15 août et le 15 octobre

P.R.2. période de restriction pour les travaux affectant le cours d'eau entre le 15 août et le 15 octobre (à l'année suivante)

PRO-HAB. diverses mesures de protection des cours d'eau à être appliquées lors de la construction (voir texte)

PRÉ-BARRAGE installation d'un empierrement favorisant la construction de barrages en amont du pont

Erosion

STABILISATION (M) stabilisation mécanique à l'aide d'empierrement et de géotextile

(M) stabilisation mécanique à l'aide de longeron de bois

(M) stabilisation mécanique à l'aide de brise-lames (protection contre la mer)

(V) stabilisation végétale à l'aide d'ensemencement

(V) stabilisation végétale à l'aide de plants de reboisement (arbres ou arbustes)

Drainage

P.C. installation de ponceaux communicants pour maintenir le drainage naturel

Abandon

SCARIFICATION du tronçon abandonné, ameublissement du sol et végétalisation

ASPECTS VISUELS

IMPACT:

Discordances visuelles

A-1 perception d'un remblai par les résidents et les automobilistes

A-2 perception d'un remblai important par les automobilistes

A-3 perception d'un déblai par les automobilistes

A-4 perception du corridor déboisé ou d'un pylône d'une ligne de transport d'énergie

A-5 tronçon abandonné

Dégradations visuelles

B-1 sablières

B-2 carrières

B-3 dunes

MITIGATION:

P-1 conservation d'une ouverture visuelle existante ou création d'une percée visuelle avec déboisement sélectif

P-2 réaménager les sablières abandonnées en bordure de la route (nivellement et ensemencement ou végétation)

P-3 conservation d'une bande boisée (écran visuel) - entre route projetée et ligne hydro-électrique - de part et d'autre des voies d'accès à la carrière et aux sablières

P-4 exploiter la carrière en cuvette de façon à la rendre non-visible à partir de la route projetée

LEGENDE

22+000 route projetée

tranchée de route affectée

chemin d'accès proposé

banc d'emprunt (carrière)

banc d'emprunt (sablière)

numéro de banc

Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Service de l'Environnement

Technicienne: Ghislaine Breton

ECHELLE 1:20 000

